

*P. Camac*  
Médiathèque  
de Camponac  
Bibliothèque  
de Saige

# Logiciels Libres, tous concernés !

## À Libre ouvert

4 avril 2009



Association Bordelaise des Utilisateurs de Logiciels  
Libres

# Un monde nouveau

- Du monde « antique » des objets matériels
- ...au monde « cybernétique », celui des œuvres de l'esprit

« L'informatique autorise de nouvelles façons de penser, de percevoir, de présenter ce que nous élaborons. Les réseaux, lorsqu'ils sont construits pour que chacun puisse y être acteur, rendent possibles de nouvelles façons de coopérer, de partager et de produire tout ce qui relève de l'immatériel, de la culture aux savoirs. »

Philippe Aigrain, **Cause commune**, *Fayard*

# La licence

- Copyright et *copyleft*
- Licences libres  
BSD (non copyleft), GPL (copyleft)
- Licences *Creative Commons*  
Œuvres de l'esprit non logicielles

# Logiciel « Libre » ?

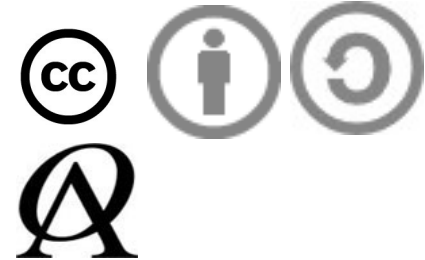
- Libre = quatre libertés
  - Liberté d'utiliser le logiciel sans restriction
  - Liberté d'étudier le code source et de l'adapter aux besoins
  - Liberté de copier et redistribuer le logiciel
  - Liberté d'améliorer et diffuser, sous réserve des mêmes garanties → licence « virale »
- Logiciel « privateur » = licence restrictive
- Libre ou *Open source* ?  
FLOSS : Free *Libre* Open Source Software

# Licences libres et dérivées



« La licence GNU-GPL crée un "pot commun" auquel chacun peut ajouter quelque chose mais duquel personne ne peut rien retirer. » Eben Moglen

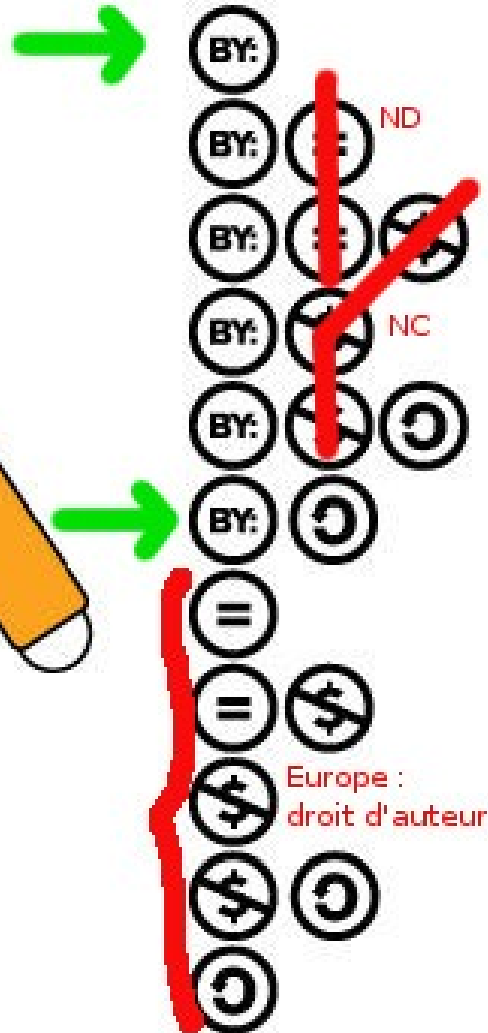
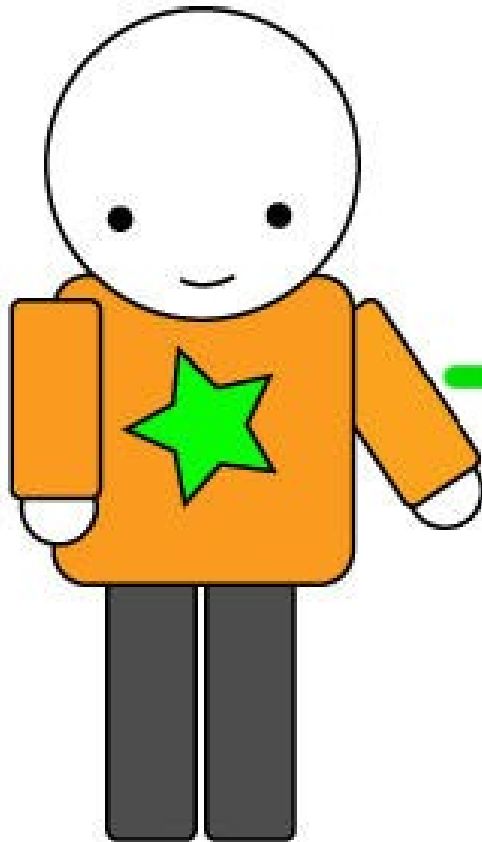
Il existe d'autres licences libres, adaptées à des usages particuliers, comme la licence LGPL, la licence française CeCILL, la licence Art Libre et la licence Creative Commons by-sa.



Enfin de multiples « licences de libre diffusion » ou « licences ouvertes » permettent la diffusion d'œuvres artistiques (musique, image, vidéo...) mais ne donnent pas toutes les libertés de la GPL, comme les licences Creative Commons by-nd (ND: pas de modification sans autorisation) ou by-nc-sa (NC: pas d'utilisation commerciale sans autorisation)



# Creative Commons



Creative Commons est une « boîte à outils » permettant de fabriquer des licences. Si elles ont le mérite de préciser les utilisations autorisées par l'auteur, la plupart ne sont pas des licences libres.



C'est le cas des Creative Commons :

- ND : *non-derivative*, pas de modification sans autorisation)
- NC : *non-commercial*, pas d'utilisation commerciale sans autorisation)



# GNU/Linux ?



Richard Stallman



Eben Moglen



Linus Torvalds



Le noyau  
Linux,  
la pièce  
manquante,  
licence GPL...

Le projet et le système GNU

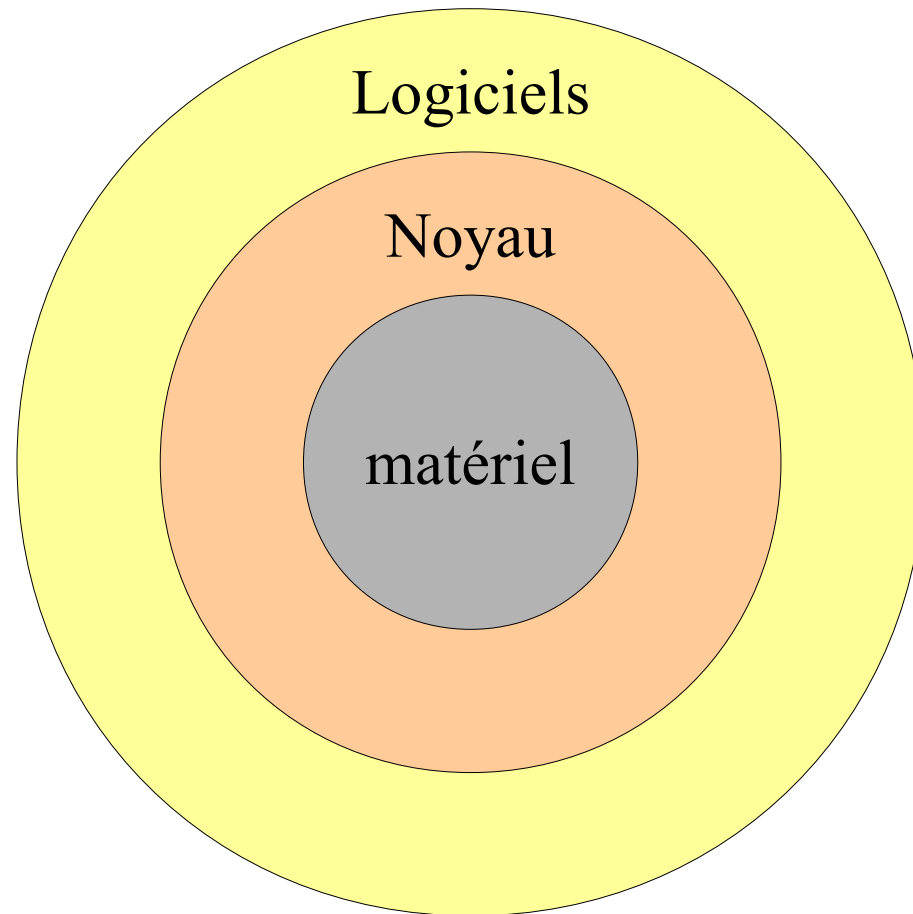
- *What's GNU?*
- *Gnu is Not Unix*



Tux



# Les « distributions » GNU/Linux





# Les distributions GNU/Linux

- Distributions « grand public » Mandriva, Ubuntu (Kubuntu, Xubuntu, etc.), OpenSuSE
- Distributions « professionnelles » ou « entreprise » Debian, Red Hat...
- Distributions spécialisées : téléphonie, sécurité, serveurs, musique, sciences, religieuses... 298 recensées sur *DistroWatch*



# Les forges logicielles

Ensembles d'outils permettant de développer des projets collectifs (SourceForge, FusionForge)

- Gestion des versions
- Suivi des bogues
- Listes de discussion ou forums
- Divers  
gestion des tâches, de la documentation, traduction en ligne, présentation du projet

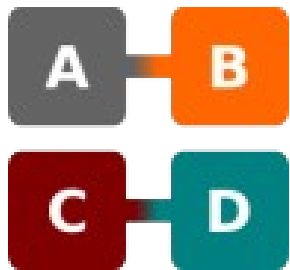
# Le modèle économique du Libre

- Services
  - Souscription (documentation, formation)
  - Prestation de services (support, formation, développements spécifiques)
- Mutualisation
- Apports de valeur ajoutée
  - Solutions clefs en mains
  - Licences multiples
- Divers (*sponsoring*, publicité, produits dérivés, mécénat)

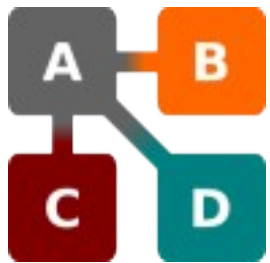
# L'interopérabilité

- Données et échange de données
- Standardisation et normalisation permettent le partage des données
- Formats ouverts  
(ODF : *open document format*)

# L'interopérabilité

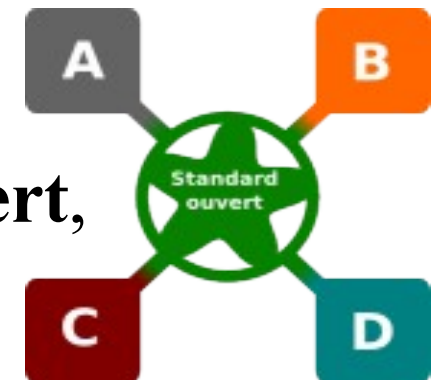


**La compatibilité** est la possibilité pour deux systèmes différents de communiquer.



Un **standard de fait** se crée lorsqu'un acteur est dominant : les autres acteurs font en sorte d'être compatibles avec lui. La communication est à peu près possible, mais l'acteur A contrôle.

**L'interopérabilité** est la possibilité de communiquer reposant sur un **standard ouvert**, sans dépendre d'un acteur particulier.



<http://aful.org/gdt/interop>

# Applications, projets et communautés

- Distributions *GNU/Linux*
- Outils bureautiques
- Internet
- Audio-vidéo
- Et bien d'autres encore...

# Des questions en suspens

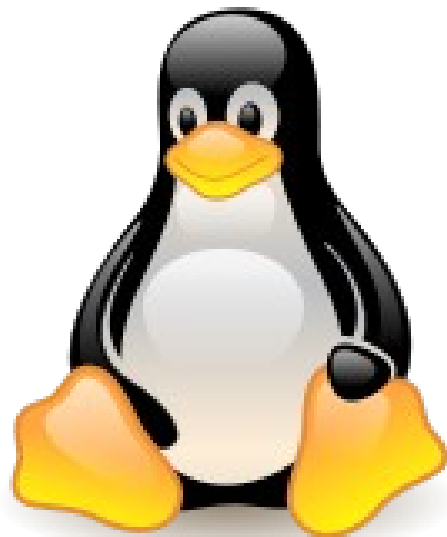
- Les brevets logiciels
  - Idée / Concept – Algorithme – Logiciel
  - La maîtrise de l'industrie du logiciel passerait aux mains des plus gros acteurs
- La loi Création et Internet (HADOPI)
  - Un postulat non prouvé
  - Un potentiel déni de justice
  - Une menace pour la vie privée
  - Des coûts importants pour la société
  - Une efficacité douteuse

# Adresses utiles

- **ABUL**  
<http://abul.org>
- **AFUL**  
<http://aful.org>
- **April**  
<http://april.org>
- **Scideralle**  
Libre et Éducation populaire  
<http://scideralle.org>
- **Adullact**  
Administration et collectivités  
<http://adullact.org>
- **Mandriva**  
<http://mandriva.com/fr>
- **Ubuntu**  
<http://ubuntu-fr.org/>
- **AbulÉdu**  
<http://abuledu.org>
- **OpenOffice.org**  
<http://fr.openoffice.org>
- **Fondation Mozilla**  
(Firefox, Thunderbird...)  
<http://mozilla-europe.org/fr/>



# Questions



© *Jean Peyratout et  
Jean-François Nifenecker*